

Durée : 2 Jours.

Public :

chargés de relations institutionnelles Dernière MAJ : Avril 2024

Objectifs :

Permettre aux chargés de relations institutionnelles d'appréhender avec aisance leur environnement institutionnel, politique et économique local, Mieux connaître le fonctionnement des collectivités territoriales et comprendre les transformations issues notamment des lois Notre, LOM et 3DS,

Bien identifier les interlocuteurs, leurs compétences, leurs modes de décision,

Acquérir les règles essentielles nécessaires à l'instauration d'une relation de qualité et de confiance avec les décideurs locaux,

Sensibiliser aux stratégies d'influence territoriale,

Permettre aux chargés de relations institutionnelles d'acquérir de l'autonomie dans leurs décisions et de développer leurs propres projets en direction des élus locaux.

Rôle et compétences des différentes échelles territoriales : qui fait

Pré-requis : comment se découpe les compétences des collectivités

Les lois Notre, LOM et 3DS : Auteurs, buts, moyens souhaitant acquérir ou approfondir ses connaissances sur le fonctionnement des collectivités territoriales.

Analyses des transformations induites par ces lois. Impacts sur les relations institutionnelles avec les collectivités territoriales.

Les acteurs clés et leurs compétences

Identification des interlocuteurs au sein des collectivités.

Compréhension des compétences et modes de décision.

La compétence Transport : comment s'organise-t-elle ?

Comment la compétence transport est-elle exercée dans les différentes strates territoriales ? Qui décide de quoi ?

Les différents schémas territoriaux et les acteurs publics ou les parties intéressées participant au paysage politique

Quels sont les différents schémas/instances territoriales/politiques publiques qui peuvent impacter les activités ferroviaires ? Comprendre le rôle de certains acteurs publics/établissement publics

Comprendre les cycles de décisions dans les collectivités

Appréhender les cycles politiques et les moments les plus propices pour influencer ou

disposer d'un levier important sur les projets

Identifier les cycles budgétaires, les bons moments et la manière dont les décisions se prennent

Les bases de relation avec les élus locaux

Comprendre les limites des relations que les élus peuvent entretenir avec des acteurs privés - notions de déontologie

Quelques notions de protocole Les moments privilégiés pour aborder des élu(es)

Quels sont les circuits pour entrer en relation avec élus : rôle du cabinet notamment

Mise en situations / exercices pratiques :

Sur base de quelques situations types, il sera demandé aux stagiaires en sous-groupe de définir la collectivité en charge du sujet, les acteurs à actionner, etc.

Synthèse : reconnaître les circuits et la temporalité des décisions

Méthodes :

Cas pratiques et échanges entre les participants pour partager la variété des situations rencontrées.

Evaluation :

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des multiples exercices, mise en situation et étude de cas à réaliser. Le formateur remet en fin de formation une attestation avec des objectifs acquis ou non par le stagiaire

Dernière MAJ : Avril 2024

Modalités d'accès : Adeos valide avec le candidat, qu'il possède bien les compétences et les prérequis nécessaires au suivi de la formation.

Délais d'accès : Nous contacter.

Accessibilité aux personnes handicapées : Nos locaux sont aux normes d'accueil pour les PMR, pour les autres handicaps nous contacter afin de pouvoir adapter la formation ou bien vous orienter vers un organisme partenaire.